



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
+ⴰⴷⴰⵎⴰⵔⴰⵢⵜ | ИС-УОСБ
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Poste	Chef de Service des aménagements hydro-agricoles
Code Poste	101.103.H50
Famille	Management
Sous famille	Management opérationnel
Missions permanentes	- Veiller à la réalisation des études et des travaux d'aménagement hydriques, fonciers/ pistes, et à la réhabilitation des terres agricoles - Assurer l'encadrement et la supervision d'une équipe et conduire les opérations et activités nécessaires pour la réalisation des objectifs et résultats afférents à la mission de son service

Domaine	Activités détaillées
Activités liées au poste	
Gestion fonctionnelle des projets (PMH)	Identifier, évaluer et prioriser les besoins
	Assurer les sorties sur le terrain pour vérifier le fondement du besoin et identifier les bénéficiaires
	Elaborer les montages technico-financiers des projets (fiche projet et estimation globale)
	Réaliser les programmations budgétaires des projets
	Lancer les consultations, examiner les offres et faire approuver les marchés par l'autorité compétente
	Mettre en place le chantier des projets (PMH) en concertation avec les autorités
	Suivre les travaux dans le respect de la qualité, du coût et des délais
	Assurer la réception des travaux et gérer la cession des ouvrages
	Valider et mettre les dossiers de paiement (décomptes, attachements, ...) dans le circuit de signature
Gestion des études d'aménagement (de concert avec les services compétents de la DRA)	Gérer le cadrage, l'organisation et le lancement des prestations d'étude
	Suivre les études d'avant-projet d'aménagement HA se rapportant au Projet et gérer la validation de ses livrables
	Suivre les études topographiques et géotechniques se rapportant au Projet et gérer la validation de ses livrables
	Coordonner et suivre les études environnementales et sociales et veiller à la mise en œuvre des mesures arrêtées
	Suivre les études d'exécution (PE) et gérer la validation des dossiers de consultation des entreprises, en veillant à l'introduction des préconisations environnementales et sociales arrêtées
	Participer à la production d'une base régionale des aménagements (hydriques, fonciers, de parcours, etc.) accessible à tous les acteurs concernés
Gestion des travaux d'aménagement (de concert avec les services compétents de la DRA)	Gérer le cadrage, l'organisation et le lancement des travaux
	Participer aux réunions de chantier et apprécier l'avancement des travaux
	Apprécier les variations de travaux et leur impact (augmentation/ diminution de la masse de travaux, travaux hors bordereaux ...)
	Coordonner et suivre la relation avec les différents intervenants externes
	Evaluer les points de blocage/ arbitrage et en proposer des mesures correctives
	Contrôler les dossiers de paiement (décomptes, attachement ...), s'assurer de l'application des éventuelles retenues/ pénalités et suivre l'ordonnement des paiements
	Valider la programmation des réceptions et veiller à leur organisation
	Participer et suivre le déroulement des essais de réception des ouvrages/ équipements exécutés
	Veiller à la notification des réserves et suivre leur levée par les entreprises
	Veiller à la documentation des travaux de réception
	Contrôler les décomptes provisoires et ordonner la liquidation des marchés de travaux (restitution des garanties/ cautions)
	Veiller à la constitution et l'archivage des plans et de toute la documentation technique des travaux
Dossiers de subvention FDA	Vérifier les dossiers FDA reçus et visiter les lieux pour s'assurer de la conformité de l'étude et de l'éligibilité des projets

Dossiers de subvention FDA	• Veiller à l'établissement des notes d'observation • Vérifier les dossiers de subvention et assurer la sortie de constatation des investissements
	• Participer à l'instruction des dossiers de construction en milieu rural, avec les partenaires institutionnels locaux • Participer aux réunions et sorties terrain de la commission de vigilance provinciale (DPA, province ou wilaya, inspection urbaine, CRI, ABH, Agences urbaines, AV publics...) • Suivre les dossiers INDH • Participer aux sorties terrain et vérifier la réalisation des investissements concernant les terres agricoles • Participer aux réunions de la commission provinciale et/ou réunions d'exploitation des carrières • Encadrer le traitement des requêtes/ doléances émanant des agriculteurs et/ou partenaires privés (investisseurs, AUEA, OPA ...)

Activités liées au Management & Encadrement

Management	• Décliner les objectifs opérationnels arrêtés en alignement avec ses missions et ses responsabilités • Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et/ou des plans d'actions de la Division, en relation avec sa mission • Veiller au respect du cadre réglementaire, procédural et conventionnel régissant ses activités • Mettre en œuvre des référentiels, méthodes et outils définis • Veiller à l'exécution des activités et des projets relevant de la responsabilité de son Service • Gérer les relations avec les différents partenaires institutionnels relevant de son champ d'actions
	• Veiller au déploiement des ressources nécessaires au fonctionnement des activités de son Service • Veiller à l'encadrement de son équipe et à l'enrichissement de son portefeuille de compétences • Mettre en place les outils de suivi et les indicateurs d'évaluation de la performance de son Service • Elaborer les rapports, bilans et/ou reporting des activités de son Service • Classer et archiver les documents et pièces dans le cadre du périmètre de sa fonction

Champs des relations

Relations hiérarchiques

• Directeur Provincial de l'Agriculture

Relations fonctionnelles

• DPA • ONSSA • Services de la division IAEA et le service de DERZM • Chambres d'agriculture

Relations externes

• Agence urbaine • Agence du Bassin Hydraulique (ABH) • Agriculteurs • Autorités locales • Bureaux d'études • Collectivités territoriales • Entreprises • Organismes professionnels agricoles (OPA)
--

Pré-requis et Compétences

Formation initiale requise

Niveau	Nature de la formation
BAC + 5	Génie rural ou assimilée

Formation spécifique requise

Nature de la formation

• Aménagement rural • Environnement • Management de projet • Ingénierie hydraulique
--

- Gestion des marchés publics

Expérience professionnelle

Durée	Nature de l'expérience
3 ans et plus	Aménagement rural

Compétences requises et critères de performance

Compétences managériales & Niveau requis

Leadership	2
Gestion des objectifs	2
Animation et gestion d'équipe	2
Autonomie et résolution de problèmes	2
Animation des relations (interne / externe)	2
Qualité de Communication et d'expression	2
Organisation et optimisation des ressources	3
Capacité d'analyse et de synthèse	3
Orientation qualité	3

Compétences comportementales & Niveau requis

Rigueur et discipline	3
Proactivité / Réactivité / Agilité	3
Capacité d'écoute	3
Esprit d'initiative	3
Ouverture au changement	3
Esprit organisé et structuré	3
Qualité de coopération (interne / externe)	3
Gestion du stress et de situations complexes	3

Compétences techniques & Niveau de requis

Concepts / outils de management de projet (PMO/ PMP/ REX)	1
Connaissance dans le domaine législatif et juridique	1
Etudes et normes environnementales	1
Capacité à définir et à suivre la mise en œuvre de plan d'actions	2
Connaissance des langues	2
Connaissance du secteur de l'eau	2
Connaissance en matériels hydro-agricoles	2
Evaluation économique de l'impact des projets	2
Gestion des études	2
Outils et systèmes de reporting	2
Suivi des travaux d'aménagement (échancier, coût, qualité ...)	2
Techniques d'aménagement des parcours	2
Techniques d'aménagement foncier	2
Techniques de montage et de planification financière	2
Etudes hydro-agricole	3
Ingénierie hydraulique	3
Outils informatiques	3
Techniques rédactionnelles (contrat, convention, protocole d'accord ...)	3

Formation initiale cible

Les domaines de formations sont cités à titre indicatif et sont jugés les plus adéquats pour répondre aux missions/activités du poste.

Niveau de Compétences

- **Niv 1 : Initiation** : Application des principes de base et/ou reproduction de situation simple ;
- **Niv 2 : Adaptation** : Maîtrise partielle des éléments essentiels avec une capacité d'adaptation par rapport à des situations nouvelles et/ou relativement complexes ;
- **Niv 3 : Maîtrise** : Maîtrise totale de l'ensemble des éléments avec une forte capacité de gestion et/ou d'optimisation ;
- **Niv 4 : Excellence** : Expertise / Excellence opérationnelle